

# BUDGET 2021

# BUDGET 2021

## TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA DIRECTION .....	1
SOMMAIRE BUDGET 2021 — ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT .....	1
FAITS SAILLANTS — REVENUS 2021 .....	5
FAITS SAILLANTS - CHARGES, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS 2021 .....	7
PROGRAMME DÉCENNAL DES IMMOBILISATIONS .....	10

## ANNEXES

CHARGES PAR OBJET .....	18
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES .....	19
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES.....	20
DÉFINITION DES RUBRIQUES DE REVENUS, DE CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS .	21

## MOT DE LA DIRECTION

### Maintenir le cap, malgré les perturbations !

La COVID-19 a marqué l'année 2020 et l'ensemble de notre société, n'épargnant pas le secteur des transports collectifs, et ce, partout dans le monde. Depuis le 13 mars, l'achalandage dans les autobus de la STL a chuté drastiquement pour atteindre un plancher, en avril dernier, de 14 % sur le réseau régulier et de 11 % pour le transport adapté, en comparaison à l'année précédente. À ce jour, nous avons retrouvé un achalandage d'environ 42 % de ce que nous connaissions en 2019.

Évidemment cette baisse de la clientèle a eu un effet direct notamment sur les revenus liés à la tarification. À cet effet, en septembre, les gouvernements provincial et fédéral ont uni leurs efforts afin de débloquer un budget de 1,2 G\$ pour supporter le transport collectif au Québec. Ainsi, pour les années 2020 à 2022, les pertes de revenus et les dépenses additionnelles engendrées pour des raisons sanitaires seront compensées, comme stipulé dans les modalités du programme d'aide. Parmi celles-ci, notons la mise en place d'un plan d'optimisation de nos ressources financières ainsi que le maintien du niveau de service d'autobus, sensiblement comparable à celui de 2019. Le service offert au cours de l'année 2021 reflètera cette volonté. D'ailleurs, pour répondre aux besoins exprimés par nos clients, la STL augmentera la fréquence sur certains circuits hors des heures de pointe.

La pandémie n'a pas seulement entraîné une chute de nos revenus, elle a également amené son lot d'aménagement et de contraintes afin de respecter les directives et les consignes de la Santé publique et de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST) dans les véhicules, les terminus et sur les lieux de travail. Ainsi, pour l'année 2020, ce sont 3,2 M\$, dont 2,3 M\$ couverts par les programmes d'aide, qui auront servi à diverses mesures reliées à la Covid-19. En 2021, la STL prévoit attribuer 2,8 M\$ pour ce type de mesures, dont 2,5 M\$ qui seront épongés par les programmes d'aide.

Le budget de fonctionnement pour l'année 2021 s'élève à 171,3 M\$. En excluant les coûts reliés à la mise en place des mesures d'atténuation pour la construction du Réseau express métropolitain (REM) et les dépenses attribuables à la Covid-19, la croissance du budget 2021 est limitée à 0,5%. Ainsi, dans le contexte actuel, la STL croit que ses efforts de gestion permettent d'offrir à sa clientèle un niveau de service répondant à ses besoins, tout en affichant un budget responsable.

Malgré les difficultés de l'année 2020, le transport collectif demeure au cœur des solutions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et pour répondre aux besoins de mobilité de la région. Le Plan d'investissement de la Société sur 10 ans, qui est axé sur le développement et l'innovation, vient soutenir notre vision du transport collectif à Laval. D'ailleurs, le projet d'agrandissement et de transformation de notre centre des opérations est le pivot de ce plan, qui est doté d'un budget de 812,6 M\$ pour les 10 prochaines années. Cet investissement nous permettra de poser un jalon important vers l'électrification de notre parc d'autobus, puisqu'il dotera la STL d'un garage moderne permettant l'exploitation d'un parc de véhicules électriques. Il va sans dire que ce projet s'arrime avec l'intégration à notre

# BUDGET 2021

réseau de nos dix premiers autobus électriques qui seront mis en service au cours des prochains mois. Soulignons que notre programme d'immobilisation n'est pas à l'abri d'ajustements et de changements. C'est avec agilité que la STL entend s'adapter à l'évolution rapide du marché et des impacts sur sa planification.

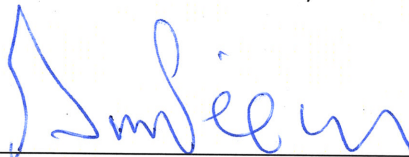
Ainsi, nous procéderons à l'étude de différents scénarios d'évolution du parc d'autobus et des infrastructures associées, tout en tenant compte des technologies propres qui sont disponibles et celles qui le seront dans le futur; un travail complexe et déterminant pour la réussite de notre projet d'électrification.

Nous poursuivons également la transformation numérique de la STL avec un projet de rehaussement des systèmes intelligents d'aide à l'exploitation, ce qui se traduira par une plus grande efficacité, une plus grande efficience ainsi qu'un meilleur service à la clientèle. Toujours dans le souci de répondre aux besoins de notre clientèle, une solution de paiement par carte de crédit plus évoluée sera aussi implantée en 2021. Le déploiement de mesures préférentielles pour autobus, notamment l'ajout de voies réservées, est également un élément structurant de ce plan d'investissement. Enfin, des investissements de 2,5 M\$ visant à améliorer l'accessibilité du réseau seront réalisés. Rappelons que l'objectif de la STL est de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite l'ensemble du réseau d'ici 2030.

Le budget 2021 fut un exercice exigeant et c'est avec rigueur que toutes nos équipes ont abordé cet exercice annuel. À ce chapitre nous tenons à souligner le soutien de l'administration municipale et l'appui financier de la Ville de Laval. Son support témoigne de l'importance qu'elle accorde au transport collectif sur son territoire. De plus, nous saluons la contribution du gouvernement du Québec et du Canada qui nous permet de poursuivre notre mission durant cette période difficile. La réussite de la STL ne pourrait par ailleurs se faire sans le soutien des membres de notre conseil d'administration. Enfin, malgré des conditions particulièrement difficiles cette année, nos employés ont fait preuve d'un grand professionnalisme et de résilience et nous tenons à les remercier. Ensemble, on avance !



Éric Morasse, président



Guy Picard, directeur général, PH. D, PMP

# BUDGET 2021

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

Le budget de fonctionnement de la STL s'élève en 2021 à 171,3 M\$, une augmentation de 8,3 M\$ par rapport au budget 2020. Cette enveloppe budgétaire comprend non seulement le service régulier et le transport adapté offerts par la STL, mais aussi divers services connexes.

Parmi ceux-ci se trouvent les mesures d'atténuation requises dans le cadre des chantiers du REM et les contrats de gestion déléguée (entretien des équipements métropolitains et exploitation des billetteries).

De plus, dans le contexte de la pandémie lié à la COVID-19, des efforts supplémentaires ont dû être déployés et des coûts supplémentaires sont prévus pour répondre aux nouvelles exigences en santé et sécurité (normes de distanciation sociale et d'entretien sanitaire).

À cela s'ajoute le projet de la solution de paiement par carte de crédit dans les autobus. Ce projet consiste à l'acquérir les droits d'utilisation d'une solution de paiement sans contact pour permettre aux clients de payer leur passage dans l'autobus avec leur carte de crédit.

<i>(En milliers de \$)</i>	Budget 2021	Budget 2020	Écart F(D)	Écart F(D) %
STL	150 823	150 013	810	0.5
<i>Transport régulier et Transport adapté</i>	<i>140 631</i>	<i>139 909</i>	<i>722</i>	<i>0.5</i>
<i>Frais de financement, financement et affectations</i>	<i>7 031</i>	<i>6 846</i>	<i>185</i>	<i>2.7</i>
<i>Mesures d'atténuation Mobilité Montréal</i>	<i>3 161</i>	<i>3 258</i>	<i>(97)</i>	<i>(3.0)</i>
Mesures d'atténuation REM	8 783	4 371	4 412	100.9
Contrats de gestion déléguée	8 304	8 663	(359)	(4.1)
Coûts supplémentaires attribuables à la COVID	2 834	-	2 834	-
Projet paiement par carte de crédit dans les autobus	590	-	590	-
<b>TOTAL</b>	<b>171 334</b>	<b>163 047</b>	<b>8 287</b>	<b>5.1</b>

# BUDGET 2021

## SOMMAIRE BUDGET 2021 — ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

<i>(En milliers de \$)</i>	<b>Budget 2021</b>	Budget 2020	Écart F(D)	Écart F(D) %
<b>REVENUS</b>				
Revenus provenant de l'ARTM	<b>159 478</b>	150 055	9 423	6.3
Contrats de gestion déléguée	<b>8 304</b>	8 663	(359)	(4.1)
Transferts du gouvernement du Québec	<b>1 949</b>	2 112	(163)	(7.7)
Autres revenus	<b>1 603</b>	2 217	(614)	(27.7)
	<b>171 334</b>	163 047	8 287	5.1
<b>CHARGES</b>				
Transport régulier	<b>118 363</b>	110 995	(7 368)	(6.6)
Administration générale	<b>23 210</b>	21 010	(2 200)	(10.5)
Transport adapté	<b>11 894</b>	13 123	1 229	9.4
Contrats de gestion déléguée	<b>8 304</b>	8 663	359	4.1
Frais de financement	<b>3 512</b>	3 623	111	3.1
Dépenses imprévues	<b>2 532</b>	2 410	(122)	(5.1)
Amortissement	<b>27 999</b>	27 273	(726)	(2.7)
	<b>195 814</b>	187 097	(8 717)	(4.7)
<b>Conciliation à des fins fiscales :</b>				
<b>Amortissement</b>	<b>(27 999)</b>	(27 273)	726	(2.7)
<b>Financement</b>	<b>3 352</b>	3 080	(272)	(8.8)
<b>Affectations</b>	<b>167</b>	143	(24)	(16.4)
	<b>(24 480)</b>	(24 050)	430	
	<b>171 334</b>	163 047	(8 287)	(5.1)

## FAITS SAILLANTS — REVENUS 2021

### RÉMUNÉRATION PROVENANT DE L'ARTM

Depuis l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> juin 2017, de la nouvelle gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine, les revenus en provenance de la *Contribution* de la Ville de Laval, les paiements des *Transferts* du gouvernement québécois concernant l'offre de service du transport régulier et du transport adapté et les revenus *Usagers* sont versés directement à l'Autorité régionale de Transport métropolitain (ARTM). Ces revenus, destinés auparavant à la Société de transport de Laval (STL), sont désormais remplacés par la Rémunération de l'ARTM qui, en 2021, totalisera 159,5 M\$ :

- Rémunération liée aux charges de fonctionnement

En 2021, la rémunération pour les charges de fonctionnement s'élèvera à 147,6 M\$. Il s'agit d'une contribution équivalente aux charges de fonctionnement du transport régulier et du transport adapté réunis, déduction faite des autres revenus ; ainsi que le paiement de la portion non subventionnée des dépenses d'investissement.

La hausse de 1,8 M\$ (1,2%) provient de l'augmentation du service de dette, de la variation des autres revenus ainsi que des dépenses non récurrentes attribuables à la COVID non couvertes par le Programme d'aide d'urgence au transport collectif.

- Contribution pour les mesures d'atténuation REM

Les mesures d'atténuation pour bonifier le service pendant le chantier du Réseau express métropolitain (REM) s'élèveront à 8,8 M\$ en 2021, une augmentation de 4,4 M\$ comparativement au budget 2020. Cette somme permettra l'ajout de service de transport pour diminuer la congestion routière sur le territoire et de faire l'entretien des infrastructures requises pour mettre en place ce service à la suite de la fermeture de la ligne de train Deux-Montagnes.

- Rémunération attribuable à la COVID-19

Conformément au Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes mis en place par le gouvernement du Québec, l'ARTM versera plus de 2,5 M\$ afin de compenser les dépenses additionnelles effectuées pour des raisons sanitaires.

- Projet de paiement de carte de crédit dans les autobus

Afin de poursuivre le projet de paiement par cartes de crédit dans les autobus, la STL recevra une rémunération de l'ARTM de 0,6 M\$ en 2021.

### CONTRATS DE GESTION DÉLÉGUÉE

En vertu des ententes de délégation de gestion, l'ARTM versera une contribution de 8,3 M\$ pour la gestion des billetteries et des équipements métropolitains. Cette rémunération comprend les frais de gestion et les contrats pour l'entretien et l'exploitation des terminus, des voies réservées, des stationnements incitatifs et des billetteries situées sur le territoire desservi par la STL.

# BUDGET 2021

## **TRANSFERTS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

*Financement/Investissement* — Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la *Société de financement des infrastructures locales du Québec* (SOFIL), *Programme d'aide au développement du transport collectif* (PADTC), *Programme d'aide financière du fonds pour l'infrastructure de transport en commun* (PAFFITC), ainsi que le *Programme d'aide gouvernementale aux infrastructures de transport collectif* (PAGITC).

Les paiements de transfert liés aux intérêts du service de la dette devraient s'établir à plus de 1,9 M\$ en 2021. Il s'agit d'une diminution de 0,2 M\$ par rapport à l'exercice de 2020.

## **AUTRES REVENUS**

Les autres revenus proviennent notamment des contrats de service, des revenus de placement et de publicité. Ils représentent 1 % des revenus de la Société, lesquels s'établiront à 1,6M\$ en 2020.



## **FAITS SAILLANTS - CHARGES, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS 2021**

### **TRANSPORT RÉGULIER**

Les dépenses reliées au transport régulier représenteront 70 % des dépenses de la STL en 2021, pour atteindre 118,3 M\$, ce qui représente une augmentation de 6,6 % comparativement au budget 2020. Cette augmentation permettra la mise en place des mesures sanitaires requises dans le contexte de la pandémie (2,2%), des mesures requises dans le cadre des travaux REM (3,8%) et de maintenir le niveau de service attendu par la clientèle d'autobus (0,6%).

En 2020, les mesures de confinement prises pour faire face à la pandémie de la Covid-19 ont entraîné une baisse importante de l'achalandage dans le transport collectif. La STL a ainsi procédé à un ajustement à la baisse de son offre de service. Considérant la reprise observée au cours des derniers mois, la Société prévoit une hausse des déplacements sur son réseau, laquelle permettra d'atteindre environ 80 % de l'achalandage atteint en 2019.

En 2020, la STL proposait un plan d'amélioration des services permettant de hausser l'offre de 5%. La pandémie a mis un frein à ces ambitions. L'offre de service s'est vue réduite à près de 90% du service prévu au budget 2020. Ainsi, en 2021, l'augmentation du service s'apparentera au service 2019. Les autobus de la STL devraient ainsi parcourir 18,2 millions de kilomètres. Le coût de l'offre de service s'en verra réduit de 2,1 M\$ par rapport au budget 2020.

Par ailleurs, la rémunération prévue aux contrats de travail augmente de près de 1,7 M\$. Cette augmentation est attribuable à l'indexation salariale, aux augmentations de la contribution de l'employeur, aux différents régimes gouvernementaux ainsi qu'aux coûts associés aux programmes des avantages sociaux conventionnés. Ces dépenses supplémentaires seront toutefois grandement compensées par des économies totalisant 1,5 M\$ attribuables au prix du carburant, à la consommation des autobus et à l'optimisation des contrats et des autres dépenses.

De plus, les mesures requises dans le cadre des travaux du REM, afin de réduire la congestion routière et répondre aux besoins des usagers, totaliseront 7,9 M\$ au budget du transport régulier. Plus de 4,2 M\$ s'ajoutent afin de mettre en place les mesures supplémentaires requises en raison de la fermeture de la ligne de train de Deux-Montagnes. Ce montant inclut également les coûts de la préparation des équipements et l'entretien des infrastructures requises.

Près de 2,4 M\$ s'ajoutent aussi au budget 2021 pour le nettoyage du matériel roulant, de même que pour l'entretien ménager et la sécurité. Ces coûts supplémentaires sont directement attribuables à la pandémie.

Le coût d'entretien du matériel roulant augmentera pour sa part de 1,9 M\$. Cette augmentation provient de la maintenance et de la réparation des autobus hybrides ainsi que de l'indexation.

Finalement, la Société de transport de Laval poursuivra son virage vers l'électrification en ajoutant à sa flotte, dix autobus électriques à recharge lente, lesquels parcourront près de 400 000 kilomètres. Ainsi, 0,7 M\$ sont prévus au budget 2021 pour permettre à la STL de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES), et en conséquence, de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de la population.

# BUDGET 2021

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Les dépenses reliées à l'Administration générale augmenteront de 2,2 M\$ en 2021, pour atteindre 23,2 M\$.

La STL a prévu une indexation de la rémunération et des dépenses pour les directions de soutien. Ces augmentations représenteront 0,6 M\$ en 2021.

Le budget 2021 prévoit aussi l'ajout de ressources afin de répondre aux besoins croissants, notamment au niveau de la gestion des approvisionnements. Cette augmentation est toutefois entièrement compensée par une réduction de certaines charges de rémunération, ainsi que par une réduction importante des honoraires et des contrats d'entretien.

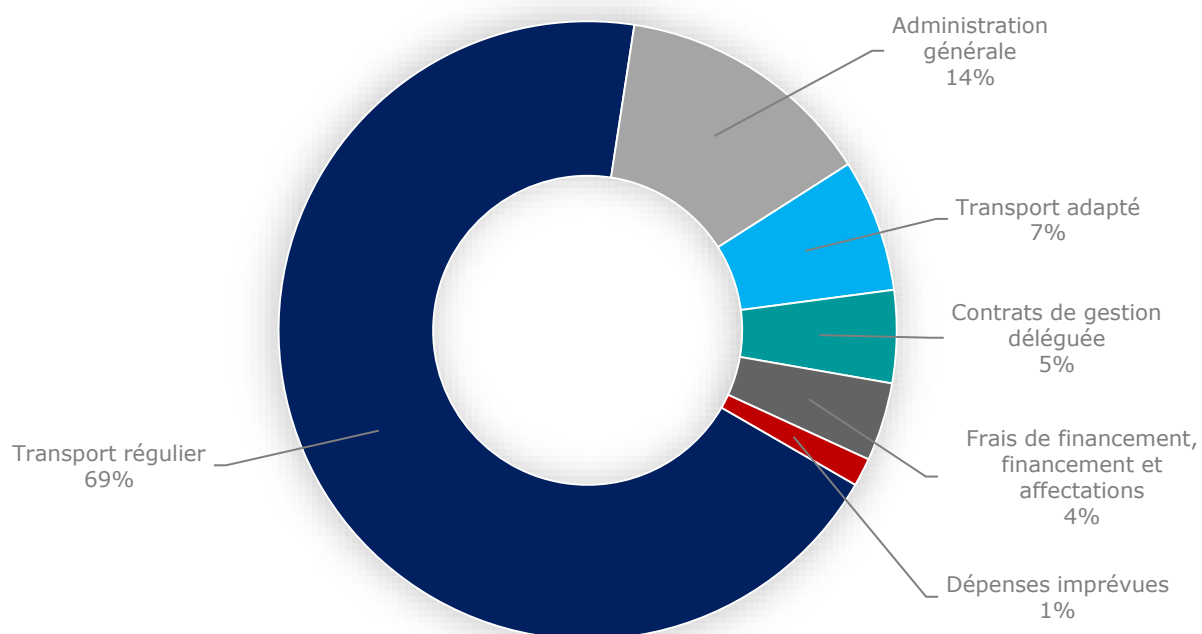
L'engagement de la STL de mettre en place un plan d'action, amorcé en 2020, en matière de santé et sécurité au travail, ainsi que les mesures qui devront être prises en lien avec la crise sanitaire représenteront pour leur part 0,9 M\$.

Le projet pilote permettant le paiement par carte de crédit dans les autobus et les efforts requis pour la mise en place et les suivis des mesures d'atténuation du REM nécessiteront aussi l'ajout de ressources.

## **TRANSPORT ADAPTÉ**

L'offre de service au transport adapté est aussi grandement affectée par la crise sanitaire. Au plus creux de la vague, les déplacements ont été de l'ordre de 11 %. Une certaine reprise a toutefois été constatée au cours des derniers mois. La STL prévoit donc d'atteindre, en décembre 2021, 95 % des déplacements prévus en 2020, soit 391 061 déplacements. Il s'agit d'une baisse de 29 % par rapport au Budget 2020.

## RÉPARTITION DES CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS 2021



# BUDGET 2021

## PROGRAMME DÉCENNAL DES IMMOBILISATIONS

Le Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 présente les prévisions d'investissement. La STL prévoit près de 813 M\$ d'investissements pour les dix prochaines années afin de soutenir son Plan stratégique 2019-2028.

Pour des fins de présentation, les projets sont regroupés selon les cinq catégories suivantes :

- Véhicules ;
- Bâtiments ;
- Machinerie, outillage et équipements ;
- Infrastructures ;
- Systèmes technologiques et ameublement.

## PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2021-2030

(en milliers de \$)	Années antérieures	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Années ultérieures	Total 2021-2030	Total
Véhicules	30 476	31 644	20 343	29 744	30 592	46 837	46 501	47 757	48 976	50 247	51 504	-	404 145	434 621
Bâtiments	9 161	20 236	34 828	131 428	63 338	1 888	5 666	35 737	460	3 972	520	-	298 073	307 234
Machinerie, outillage et équipements	4 276	6 072	11 304	16 668	8 517	7 042	1 675	1 298	1 278	995	1 017	-	55 866	60 142
Infrastructures	4 616	8 669	22 861	6 499	4 310	672	705	741	778	817	858	-	46 910	51 526
Systèmes technologiques et ameublement	749	884	2 217	1 094	870	937	242	204	556	235	321	-	7 560	8 309
<b>Total</b>	<b>49 278</b>	<b>67 505</b>	<b>91 553</b>	<b>185 433</b>	<b>107 627</b>	<b>57 376</b>	<b>54 789</b>	<b>85 737</b>	<b>52 048</b>	<b>56 266</b>	<b>54 220</b>	<b>-</b>	<b>812 554</b>	<b>861 832</b>

# BUDGET 2021

## LE PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2021-2030 - EN BREF

De 2021 à 2030, la STL prévoit investir 404,1 M\$ pour l'acquisition de *Véhicules*, ce qui représente plus de 50 % de ses investissements totaux. Cette somme servira principalement à l'ajout et au remplacement d'autobus pour mettre en place l'offre de service.

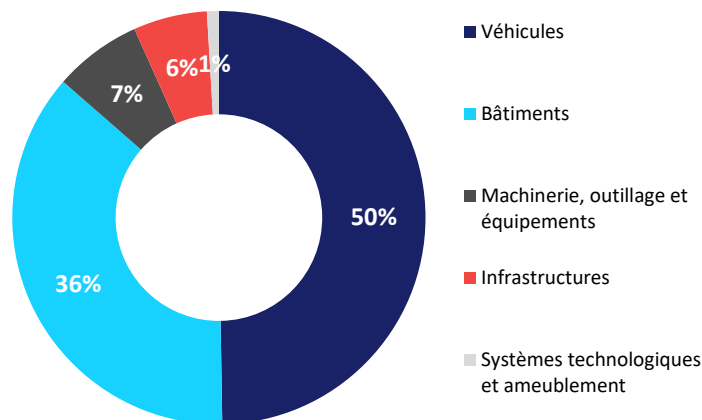
Le budget pour les projets appartenant à la catégorie *Bâtiments* s'élève à 298,1 M\$, soit 36 % des investissements totaux. La majeure partie de cette somme servira à la construction du garage, au maintien du patrimoine existant et à la construction de points de service pour la clientèle.

Par ailleurs, 55,9 M\$ sont requis dans la catégorie *Machinerie, outillage et équipements*, pour l'acquisition des équipements embarqués dans les autobus ainsi que d'outils et d'équipements.

La STL a prévu un montant de 46,9 M\$ dans son budget, soit 6 % des investissements totaux, qui permettra à la Société de poursuivre l'implantation de *Mesures préférentielles pour bus* (MPB) amorcées en 2013, telles que des voies réservées, la priorité aux feux de circulation et les feux chandelles, afin d'assurer la rapidité du service. À cela s'ajoutent le remplacement et l'acquisition d'abribus pour le maintien des infrastructures.

Enfin, 7,6 M\$ seront investis dans la catégorie *Systèmes technologiques et ameublement*. On y retrouve principalement des projets d'acquisition, de développement et d'implantation de systèmes opérationnels.

## Répartition des prévisions d'investissement décennal par catégorie



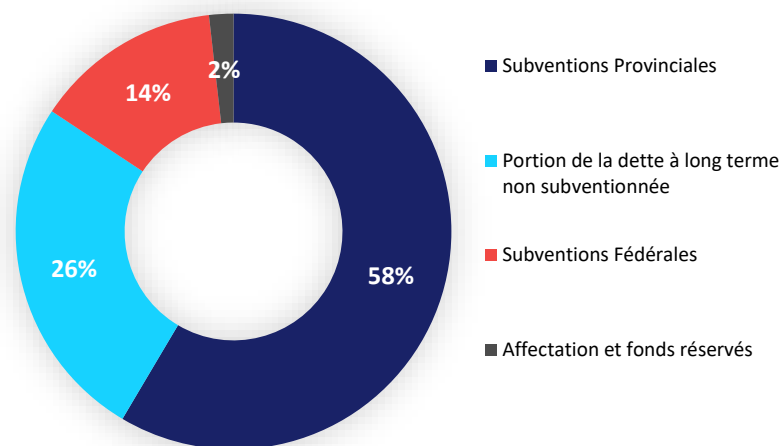
# BUDGET 2021

## RÉPARTITION DU FINANCEMENT 2021-2030

Dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL), du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP), du Programme d'aide financière du fonds pour l'infrastructure de transport en commun (PAFFITC) ainsi que le Programme d'aide gouvernementale d'infrastructures en transport collectif (PAGITC), la majorité des projets est admissible à une subvention. Le taux de subvention varie entre 50 % et 100 % selon le type d'actif et la source de financement.

Pour les 10 prochaines années, les gouvernements du Québec et du Canada porteront leur part de financement à 72 %. La portion de la dette à long terme non subventionnée sera de 26 %, et les 2 % restants proviendront des affectations et des fonds réservés.

## Répartition de l'investissement décennal par source de financement



# BUDGET 2021

## VÉHICULES

Cette catégorie est constituée principalement des projets d'acquisition des autobus utilisés pour le transport des usagers, incluant des autobus électriques. Elle comprend également des véhicules de gestion et d'entretien du réseau.

(en milliers de \$)	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Autobus Électrique	1 410	280	-	-	46 837	46 501	47 757	48 976	50 247	51 504	293 512
Autobus	30 234	19 938	29 527	30 147	-	-	-	-	-	-	109 846
Véhicules de service	-	125	217	445	-	-	-	-	-	-	787
<b>Total</b>	<b>31 644</b>	<b>20 343</b>	<b>29 744</b>	<b>30 592</b>	<b>46 837</b>	<b>46 501</b>	<b>47 757</b>	<b>48 976</b>	<b>50 247</b>	<b>51 504</b>	<b>404 145</b>

### Autobus électrique

Le projet comprend l'acquisition de la tête de série en 2019 et de 9 autobus électriques qui seront livrés d'ici la fin de 2020, incluant aussi toute la technologie nécessaire à leur fonctionnement et à leur entretien. De plus, à partir de 2025, la Société procédera à l'acquisition de 181 autobus électriques qui serviront au remplacement d'autobus désuets et pour répondre à l'augmentation de l'offre de service prévue au *Plan de développement*. La STL prévoit investir plus de 293 M\$ pour les dix prochaines années. Ces investissements sont subventionnés à un taux variant de 60 % à 95 %.

### Autobus

De 2021 à 2024, la STL doit investir 109,8 M\$ pour l'acquisition de 116 autobus hybrides. Ces acquisitions serviront au remplacement d'autobus désuets et à répondre à l'augmentation de l'offre de service, comme prévu au *Plan de développement*. Ces dépenses d'investissement seront subventionnées à 90 %, à 85 % ou à 60 %.

### Véhicule de service

Ces investissements de 0,8 M\$ sont requis afin d'acquérir un nouveau véhicule pour les infrastructures et le remplacement de 9 véhicules de service actuel. Ces remplacements visent les véhicules ayant atteint leur durée de vie utile. Cet investissement est subventionné à 90 % ou à 50 %.

# BUDGET 2021

## BÂTIMENTS

Cette catégorie comprend des investissements d'amélioration ou de maintien affectant le garage et les bureaux administratifs.

(en milliers de \$)	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Projets d'amélioration et de maintien des bâtiments	20 236	34 828	131 428	63 338	1 388	466	34 557	460	3 972	520	291 193
Terminus	-	-	-	-	500	5 200	1 180	-	-	-	6 880
<b>Total</b>	<b>20 236</b>	<b>34 828</b>	<b>131 428</b>	<b>63 338</b>	<b>1 888</b>	<b>5 666</b>	<b>35 737</b>	<b>460</b>	<b>3 972</b>	<b>520</b>	<b>298 073</b>

### Projets d'amélioration et de maintien des bâtiments

#### Volet électrification et augmentation de la flotte

Afin de pouvoir répondre aux exigences du *Plan de développement du réseau*, de faire face à la croissance naturelle de l'achalandage et de se conformer à l'obligation de n'acheter que des autobus électriques dès 2025, un vaste programme d'agrandissement de nos installations est requis. Ce programme inclut des travaux préparatoires à la construction d'un agrandissement de notre garage actuel, l'agrandissement en tant que tel ainsi que l'ajout de bornes électriques de recharge qui seraient mises en service à partir de l'année 2027.

Les travaux préparatoires ont trait à la construction d'une sixième baie de ravitaillement et d'un lave-autobus. Les besoins en matière de ravitaillement exigent que la construction soit mise en œuvre au début de 2022. Le projet totalise un peu plus de 2,8 M\$ et sera admissible à une subvention de 75 %.

En ce qui concerne l'agrandissement du garage, attendu que la capacité du garage actuel sera atteinte en 2022 et que les activités d'électrification de la flotte d'autobus débuteront à partir de 2025, celui-ci est requis pour l'année 2025. La phase IV viendra ajouter un espace supplémentaire de 19 000m<sup>2</sup>. Cet ajout comportera 145 espaces de stationnement d'autobus, des bornes de recharge, de nouvelles salles mécaniques, électriques, informatiques et baies de travail, ainsi que de nouveaux espaces de bureaux.

En raison du report du lancement du projet (2025 au lieu de 2024), de l'analyse et de l'évaluation réalisées dans le cadre du programme fonctionnel et technique (PFT), de la prise en compte de nouvelles données relatives à l'inflation passée et future, liées entre autres à la surchauffe anticipée du marché de la construction dans les années à venir, le coût du projet a été ajusté en conséquence et s'élève à un peu plus de 238 M\$. Ces investissements sont qualifiés pour une subvention de 90 % ou 75 % des dépenses admissibles.



# BUDGET 2021

Enfin, suite à l'évolution de la flotte d'autobus électrique, nous retrouvons l'ajout d'un projet visant l'acquisition d'équipement liés aux baies d'entretien et l'achat de bornes de recharge additionnelles. Un montant de 37,6 M\$ sera réparti entre 2027 et 2029 et pourra être admissible à une subvention de 75 %.

Par ailleurs, en lien avec le projet d'acquisition de 10 autobus électriques, la STL procédera à l'acquisition d'infrastructures et de bornes de recharge nécessaires à leur fonctionnement et à leur entretien. Le projet totalise 4,9 M\$, dont 1,3 M\$ entre 2021 et 2030, et est admissible à une subvention de 90 %.

## Autres volets

Dans un autre ordre d'idée, la STL prévoit également des travaux visant le maintien de ses actifs ainsi qu'un programme de sûreté du bâtiment totalisant plus de 9,3 M\$ pour la période 2021-2030.

Également, afin de respecter la réglementation de la Ville de Laval, la STL procédera à la démolition d'un bâtiment désuet et à la construction d'un stationnement prêt à accueillir 344 automobiles et environ 20 autobus. Le projet totalise 5,4 M\$, dont 1,3 M\$ entre 2021 et 2030, et est admissible à une subvention de 75 %.

Enfin, afin d'améliorer les conditions d'attente de la clientèle qui doit effectuer une correspondance sur le réseau, des points de service seront graduellement déployés, totalisant près de 6,9 M\$ qui seront admissibles à une subvention de 75 %.

# BUDGET 2021

## MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENTS

Cette catégorie d'investissement inclut d'une part, des projets d'acquisition et de remplacement de machinerie, d'outillage et d'équipements associés principalement à l'entretien des autobus et des infrastructures, et d'autre part, des équipements embarqués à bord des autobus.

(en milliers de \$)	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Équipements embarqués dans les autobus	5 661	11 245	16 512	8 455	6 963	1 594	866	1 194	909	931	54 330
Équipements et outillage	151	59	61	62	79	81	432	84	86	86	1 181
Machinerie	260	-	95	-	-	-	-	-	-	-	355
<b>Total</b>	<b>6 072</b>	<b>11 304</b>	<b>16 668</b>	<b>8 517</b>	<b>7 042</b>	<b>1 675</b>	<b>1 298</b>	<b>1 278</b>	<b>995</b>	<b>1 017</b>	<b>55 866</b>

### Équipements embarqués dans les autobus

Le Plan de développement pour les dix prochaines années requiert l'achat de nouveaux autobus et équipements embarqués à bord des autobus (boîtes de perception, valideurs, compteurs de passagers, équipements d'affichage en temps réel, équipements de préemption des feux de circulation et caméras de surveillance). La STL prévoit rehausser tous ses équipements embarqués et d'adapter l'infrastructure technologique de l'ensemble de ses autobus pour soutenir les nouveaux projets tels que les valideurs et la billetterie innovante.

En ce qui concerne la promotion du transport actif, des supports à vélos seront installés sur les nouveaux autobus.

Le montant prévu pour l'acquisition de ces équipements est de 54,3 M\$; une subvention couvrant 75 % des dépenses admissibles est à envisager.

### Équipements et outillage

La STL doit remplacer certains équipements qui ne sont plus conformes ou qui ont atteint leur durée de vie utile, notamment pour l'entretien des autobus hybrides et électriques. Ces acquisitions sont nécessaires afin d'assurer la qualité du service.

Pour les dix prochaines années, ces investissements totaliseront plus de 1,2 M\$, certains d'entre eux étant admissibles à une subvention de 75 %.

# BUDGET 2021

## **MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENTS - SUITE**

### **Machinerie**

En lien avec le Programme de remplacement de la STL, certains équipements majeurs pour l'entretien des autobus ou du garage doivent être remplacés, notamment ceux ayant atteint leur durée de vie utile. De plus, dans le cadre du changement de vocation de certaines aires de travail et de la démarche d'amélioration continue des activités d'entretien, l'acquisition et le remplacement de machinerie sont requis.

Pour les dix prochaines années, ces investissements totaliseront 355 000 \$ et seraient admissibles à une subvention de 75 %.

# BUDGET 2021

## INFRASTRUCTURES

Cette catégorie regroupe la réalisation de *Mesures préférentielles pour bus* (MPB), les acquisitions d'abribus ainsi que l'aménagement des arrêts.

(en milliers de \$)	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Voies réservées	6 866	21 031	5 890	3 670	-	-	-	-	-	-	37 457
Abribus	553	580	609	640	672	705	741	778	817	858	6 953
Arrêts d'autobus	1 250	1 250	-	-	-	-	-	-	-	-	2 500
<b>Total</b>	<b>8 669</b>	<b>22 861</b>	<b>6 499</b>	<b>4 310</b>	<b>672</b>	<b>705</b>	<b>741</b>	<b>778</b>	<b>817</b>	<b>858</b>	<b>46 910</b>

### Voies réservées

La STL a réalisé, depuis 2013, des projets permettant l'ajout de 43,7 km de voies réservées et de mesures préférentielles à son réseau, offrant ainsi un service à la fois plus rapide et plus ponctuel. Des mesures additionnelles sont à l'étude sur l'axe Le Corbusier ainsi que sur les axes du Souvenir/de l'Avenir et Cartier. Elles ajouteraient près de 14,8 km sur la période de 2020 à 2029. Ces projets, totalisant 37,4 M\$, seraient admissibles à une subvention de 100 % ou 75 %.

### Abribus — Développement et remplacement

La STL a mis en place un programme de remplacement des abribus aux points de correspondance et aux arrêts d'autobus. Un second programme d'acquisition d'abribus permet également d'ajouter des abribus aux points de correspondance et aux arrêts d'autobus qui sont souvent achalandés. On estime l'investissement à 6,9 M\$ pour les dix prochaines années. Ces programmes sont admissibles à une subvention de 90 % ou de 75 %.

### Arrêts d'autobus

Un projet d'amélioration de l'accessibilité des arrêts d'autobus permettrait de pallier les déficiences et de rendre les arrêts libres aux personnes à mobilité réduite. Pour les dix prochaines années, un investissement de 2,5 M\$ est prévu et serait admissible à une subvention de 100 %.

# BUDGET 2021

## SYSTÈMES TECHNOLOGIQUES ET AMEUBLEMENT

Cette catégorie regroupe principalement les acquisitions et les remplacements de systèmes technologiques et des équipements informatiques, incluant les logiciels.

<i>(en milliers de \$)</i>	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Équip. informatiques et logiciels	554	1 470	429	207	459	167	179	531	210	296	4 502
Ameublement et équipements	128	120	70	70	150	75	25	25	25	25	713
Système technologiques	202	627	595	593	328	-	-	-	-	-	2 345
<b>Total</b>	<b>884</b>	<b>2 217</b>	<b>1 094</b>	<b>870</b>	<b>937</b>	<b>242</b>	<b>204</b>	<b>556</b>	<b>235</b>	<b>321</b>	<b>7 560</b>

### Équipements informatiques et logiciels

Au cours de l'année 2021, la STL poursuivra l'implantation d'un module de communication bidirectionnelle avec la clientèle.

Pour les dix prochaines années, des investissements seront requis pour maintenir et soutenir les différents logiciels bureautiques, tout comme l'infrastructure technologique de la STL, et ce, afin de répondre adéquatement aux besoins d'affaires.

L'ensemble de ces projets représente un investissement de 4,5 M\$ et certains projets seraient qualifiés pour une subvention couvrant 90 % ou 75 % des dépenses admissibles.

### Ameublement et équipements

La STL investira 0,7 M\$ dans le remplacement de divers équipements et d'une partie de l'ameublement.

### Système technologique

À partir de l'année 2021, la STL aura pour objectif de former tous les employés utilisant un poste de travail, aux bases de la gestion intégrée des documents (GID). La GID consiste en un virage vers le bureau sans papier en intégrant les documents électroniques aux pratiques actuelles. Elle facilitera l'accès à l'information, réduira le temps requis pour repérer l'information et améliorera le partage des connaissances. Ce projet représente un investissement de plus de 2,3 M\$ pour les cinq prochaines années.

# BUDGET 2021

## CHARGES PAR OBJET

<i>(En milliers de \$)</i>	<b>Budget 2021</b>	Budget 2020	Écart F(D)	Écart F(D) %
Salaires et avantages sociaux	<b>113 237</b>	106 413	(6 823)	(6.4)
Contrats de transport adapté	<b>10 828</b>	11 985	1 157	9.7
Autres charges de fonctionnement	<b>9 906</b>	7 947	(1 959)	(24.7)
Contrats de gestion déléguée	<b>8 303</b>	8 663	360	4.2
Entretien et réparation des véhicules	<b>7 547</b>	6 331	(1 216)	(19.2)
Carburant	<b>7 017</b>	7 633	616	8.1
Honoraires et contrats	<b>4 926</b>	4 604	(322)	(7.0)
Frais de financement	<b>3 519</b>	3 838	319	8.3
Dépenses imprévues	<b>2 532</b>	2 410	(122)	(5.1)
Amortissement	<b>27 999</b>	27 273	(726)	(2.7)
	<b>195 814</b>	187 097	(8 716)	(4.7)

# BUDGET 2021

## ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

<i>(En milliers de \$)</i>	<b>Budget</b>	Budget	Écart
	<b>2021</b>	2020	F(D)
<b>Revenus</b>			
Rémunération provenant de l'ARTM	<b>159 478</b>	150 055	9 423
Contrats de gestion déléguée	<b>8 304</b>	8 663	(359)
Transferts du gouvernement du Québec	<b>1 949</b>	2 112	(163)
Autres revenus	<b>1 603</b>	2 217	(614)
	<b>171 334</b>	163 047	(8 287)
<b>Charges</b>			
Transport régulier	<b>118 363</b>	110 995	(7 368)
Administration générale	<b>23 210</b>	21 010	(2 199)
Transport adapté	<b>11 894</b>	13 123	1 229
Contrats de gestion déléguée	<b>8 304</b>	8 663	359
Frais de financement	<b>3 512</b>	3 623	111
Dépenses imprévues	<b>2 532</b>	2 410	(122)
Amortissement	<b>27 999</b>	27 273	(726)
	<b>195 814</b>	187 097	(8 717)
<b>Résultat avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>(24 480)</b>	(24 050)	430
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations</b>			
Amortissement	<b>27 999</b>	27 273	(726)
<b>Financement</b>	<b>(3 352)</b>	(3 080)	272
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	<b>(682)</b>	(682)	-
Excédent accumulé	-	-	-
Réserves financières et fonds réservés	<b>(83)</b>	(85)	(2)
Dépenses constatées à pourvoir	<b>598</b>	624	26
	<b>(167)</b>	(143)	24
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	-	-	-

# BUDGET 2021

## ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES

<i>(en milliers de \$)</i>	Budget 2021	Budget 2020	Écart F (D)
<b>Revenus d'investissement</b>			
Transferts du gouvernement du Canada	877	12 696	(11 819)
Transferts du gouvernement du Québec	42 227	26 680	15 547
	<b>43 104</b>	<b>39 376</b>	<b>3 709</b>
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>			
<b>Immobilisations</b>			
Acquisition			
Infrastructures	(8 669)	(2 946)	(5 723)
Bâtiment	(20 236)	(9 600)	(10 636)
Véhicules	(31 664)	(31 227)	(417)
Systèmes technologiques et ameublement	(884)	(1 629)	745
Machinerie, outillage et équipements	(6 072)	(2 451)	(3 621)
	<b>(67 505)</b>	<b>(47 853)</b>	<b>(19 652)</b>
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités d'investissement	19 908	2 975	16 933
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement	682	682	-
Excédent accumulé	-	-	-
Excédent de fonctionnements non affecté	-	-	-
Excédent de fonctionnements affecté	3 500	4 763	(1 263)
Réserves financières et fonds réservés	311	57	254
	<b>4 493</b>	<b>5 502</b>	<b>(1 009)</b>
	<b>(43 104)</b>	<b>(39 376)</b>	<b>(3 728)</b>
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



## DÉFINITION DES RUBRIQUES DE REVENUS, DE CHARGES, DE FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS

### REVENUS

#### **Rémunération provenant de l’Autorité régionale de transport métropolitain - ARTM**

##### *Rémunération liée aux charges de fonctionnement*

La rémunération liée au fonctionnement est équivalente aux Charges d’exploitation, déduction faite des autres revenus. S’ajoutent à cette rémunération les frais de financement dédiés aux investissements, le financement et les affectations des Activités d’investissement, déduction faite des transferts du gouvernement du Québec.

##### *Contribution pour mesures d’atténuation REM*

Contribution versée par l’ARTM pour l’ajout d’un service pendant les travaux de construction du Réseau express métropolitain (REM).

#### **Contrats de gestion déléguée**

Rémunération attribuable à la délégation de gestion des billetteries et des équipements métropolitains situés sur le territoire desservi par la STL. Cette rémunération comprend les frais de gestion des contrats, le coût de la rémunération pour la supervision de voies réservées et les contrats d’entretien et d’exploitation.

#### **Transfert du gouvernement du Québec**

Transfert versé à la STL par le gouvernement du Québec pour des dépenses de financement et d’investissement, conformément aux programmes décrétés.

#### **Autres revenus**

Ensemble des autres revenus provenant, entre autres, de contrats de service, d’intérêts et de publicité.

## CHARGES PAR ACTIVITÉ

### Transport régulier

Ensemble des activités requises afin que le réseau des autobus de la STL offre le service de transport collectif à l'ensemble de la communauté lavalloise. Un service de transport collectif par taxi permet de compléter l'offre de service.

En plus de la charge de carburant, les activités des directions suivantes sont regroupées dans cette catégorie :

- Transport et qualité du service;
- Entretien et ingénierie;
- Planification et développement;
- Infrastructures.

### Administration générale

Ensemble des activités requises pour l'application de la loi, la gestion financière et administrative, les technologies de l'information, l'approvisionnement, la gestion des ressources humaines ainsi que le marketing et les communications. La fonction Administration générale au sein de la STL comprend les directions suivantes :

- Conseil et Direction générale;
- Affaires juridiques;
- Administration et planification d'entreprise;
- Ressources humaines;
- Communications et marketing.

### Transport adapté

Ensemble des activités requises afin d'offrir un service de transport collectif adapté aux besoins des personnes à mobilité réduite. Le service est offert par des opérateurs privés de taxis et de minibus.

### Contrats de gestion déléguée

Ensemble des activités requises pour l'exploitation des équipements métropolitains (terminus, stationnements incitatifs, voies réservées et billetteries métropolitaines) situés sur le territoire desservi par la STL, conformément aux ententes de délégation de gestion avec l'ARTM. Le coût des contrats d'entretien et les autres dépenses attribuables à l'exploitation, à la gestion des billetteries et des équipements métropolitains sont inclus.

# BUDGET 2021

## **Frais de financement**

Les frais de financement incluent :

- Les frais d'intérêts sur les emprunts à court terme et les frais bancaires.
- Les coûts de financement des emprunts de la STL à long terme qui sont reliés aux activités d'investissement
- La charge d'intérêt nette au titre des avantages sociaux futurs.

## **Dépenses imprévues (Réserve statutaire)**

Le gouvernement du Québec permet aux sociétés de transport de prévoir un montant statutaire dans leur budget pour compenser les dépenses imprévues. Ce montant est fixé à 1,5 % du budget total.

## **Amortissement**

À l'exception des terrains dont la durée de vie est incalculable, les immobilisations corporelles ont une durée de vie limitée. L'amortissement est une charge imputée aux résultats pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir le coût de l'immobilisation sur les exercices au cours desquels est consommé son potentiel de service.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation permet de déduire entièrement la charge d'amortissement, lors de la conciliation, à des fins fiscales.

## **FINANCEMENT**

Coût en capital du remboursement de la dette à long terme, contractée pour des activités d'investissement. Ce montant représente la part du capital non subventionné.

## **AFFECTATIONS**

### **Activités d'investissement**

La STL affecte les excédents accumulés aux activités d'investissement.

### **Excédent accumulé**

#### *Réserves financières et fonds réservés*

Ces affectations représentent l'utilisation de l'avoir des Réserves financières et des fonds réservés aux fins des activités de fonctionnement de l'exercice, ainsi que l'attribution d'un revenu qui provient des activités de fonctionnement de l'exercice à l'avoir en Réserves financières et en fonds réservés.

La STL possède deux types de fonds réservés :

- Fonds de roulement

Le Fonds de roulement sert à financer, à moyen terme, certaines acquisitions en immobilisations. Les emprunts au Fonds de roulement doivent être remboursés sur une période maximale de cinq ans.

- Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés

La STL affecte le solde disponible des règlements d'emprunt dont le remboursement se termine dans l'année budgétaire.

#### *Dépenses constatées à pourvoir*

Dépenses affectées au montant à pourvoir dans le futur, ce qui contribue alors à augmenter celui-ci. Ces dépenses seront imputées dans un exercice ultérieur aux fins de l'Excédent (déficit) de fonctionnements à des fins fiscales.

## CHARGES PAR OBJET

### **Salaires et avantages sociaux**

Rémunération du personnel, incluant la contribution de l'employeur aux différents régimes gouvernementaux ainsi que les coûts associés aux programmes des avantages sociaux conventionnés et futurs.

- Avantages sociaux conventionnés

Contribution de la STL aux différents programmes d'avantages sociaux offerts aux employés de la Société, notamment les différents régimes d'assurance.

- Avantages sociaux futurs

Charges associées aux prestations de retraite, aux programmes d'avantages sociaux complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi, offerts aux employés de la STL.

### **Carburant**

Coûts relatifs au carburant biodiesel des autobus et au carburant des véhicules de service.

### **Contrats de transport adapté**

Montant versé aux opérateurs privés pour assurer le service de transport adapté pour la STL.

### **Honoraires et contrats**

Honoraires versés pour des consultations dans différents domaines d'expertise, tels que les relations de travail et les services juridiques, administratifs et informatiques.

Coûts des services pour l'exécution de certains contrats, par exemple, ceux de surveillance et le contrat de taxis pour le transport régulier.

### **Autres charges de fonctionnement**

L'ensemble des autres charges liées au fonctionnement de la STL. On y retrouve les coûts d'assurances et d'immatriculation, d'entretien et de réparation des bâtiments et des équipements, des services publics, du matériel et des fournitures, des locations d'équipements ainsi que des cotisations et des frais de représentation.

### **Entretien et réparation des véhicules**

Coûts liés à l'opération et à l'entretien des autobus et des véhicules de service, tels que les pneus, les pièces de rechange et les petits outils.

### **Contrats de gestion déléguée**

Ensemble des activités requises pour la gestion, l'exploitation et l'entretien des billetteries et des équipements métropolitains (terminus, stationnements incitatifs, voies réservées) situés sur le territoire desservi par la STL, conformément aux ententes de délégation de gestion avec l'ARTM.